



Unis comme au front
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
FEDERATION DU BAS-RHIN

Affiliée à la Fédération U.N.C. - Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920
 Caserne Turenne - 42 rue Lauth - 67000 Strasbourg
 Téléphone - Fax 03 88 66 06 45 [✉ : uncfede67@gmail.com](mailto:uncfed67@gmail.com)



ORDRE PROTOCOLAIRE DES DECORATIONS FRANÇAISES :

N°	Médaille ...	BARETTES
1	Légion d'honneur	
2	ordre de la Libération	
3	Médaille militaire	
4	ordre national du Mérite	
5	Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme	
6	Croix de guerre (1939-1945, T.O.E.)	
7	Croix de la valeur militaire	
8	Médaille de la gendarmerie nationale	
9	Médaille de la résistance française	
10	ordre des Palmes académiques	
11	ordre du Mérite agricole	
12	ordre du Mérite maritime	
13	ordre des Arts et lettres	
14	Médaille des évadés Croix du combattant volontaire (1939-1945, de la résistance, Indochine, Corée, A.F.N.) <i>Exemple AFN</i>	
15	Médaille de l'aéronautique	
16	Croix du combattant	
17	Médaille de la reconnaissance française	
18	Médaille d'outre-mer (ex. Médaille coloniale)	
19	Médaille de la défense nationale	
20	Médaille des services militaires volontaires	
21	médailles d'honneur ressortissant aux différents départements ministériels <i>Exemple : Sapeur-pompier</i>	
22	Médaille d'Afrique du Nord et Médaille de la reconnaissance de la nation	
23	médailles commémoratives diverses et assimilées <i>Exemple : AFN</i>	

Médaille du terrorisme	Ordre Libération	Croix 1939-1945	Chevalier Arts & Lettres	Chevalier Palmes Académiques
 Avers revers				

Le système français des décorations est une organisation pyramidale qui permet à l'Etat d'accorder aux citoyens des marques symboliques d'honneur ou d'estime en reconnaissance de services rendus.

Présentation des différentes catégories de décorations

La France dispose d'une hiérarchie d'ordres et autres décorations qui lui permettent de différencier ses marques de reconnaissance à l'égard de ses citoyens.

- Les décorations nationales ont une fonction symbolique puisque par définition, le dévouement, le courage ou le sacrifice n'ont pas de prix.
- Les honneurs français peuvent être classés en six catégories, la plus importante étant celle des ordres nationaux et en son sein l'ordre de la Légion d'honneur qui représente la distinction démocratique suprême.
- On distingue essentiellement deux types de distinctions de nature différente :

- Les ordres : héritage des ordres du Moyen Age, ces institutions prestigieuses obéissent à des principes et engagent moralement celles et ceux qui y sont admis.

- Les médailles : il s'agit de marques d'honneur moins complexes. Elles valorisent l'action d'un individu à un instant donné sans le rattacher symboliquement à une communauté

La Médaille militaire constitue un cas particulier intermédiaire, puisqu'il s'agit d'une médaille dont certaines caractéristiques sont semblables à celles des ordres.

Classification des ordres et autres décorations

Au sommet de la pyramide des honneurs nationaux se situent cinq décorations, toutes créées par le chef de l'Etat à travers les époques, et remises aujourd'hui au nom du président de la République. Les autres distinctions officielles, militaires et civiles, qui les suivent dans l'ordre protocolaire relèvent des ministres.

1. Les décorations remises au nom du président de la République

Les ordres nationaux, ainsi que les autres décorations remises au nom du président de la République, sont placés sous son autorité directe. Ils disposent d'une administration spécifique et d'un conseil de l'ordre chargé d'examiner les candidatures.

Les ordres nationaux rassemblent les décorés au sein d'une communauté dont chaque membre représente un idéal de conduite et une source d'exemple pour l'ensemble de la société. Seuls les mérites individuels quelle que soit leur forme d'expression sont pris en compte. Ce principe d'égalité et d'universalité définit le caractère d'ordre national. L'existence de grades et dignités permet de progresser en fonction de mérites nouveaux. A l'opposé, des dispositions disciplinaires sanctionnent les manquements à l'honneur.

Créée en 1802 par Bonaparte Premier consul, il s'agit de la plus haute distinction française et de la plus ancienne attribuée aujourd'hui.

Un cas spécifique, l'ordre de la Libération

Croix de l'ordre de la Libération du général Catroux et celle, au revers, du général de Larminat © MLH

Deuxième ordre national, l'ordre de la Libération a été créé en 1940 par le général de Gaulle pour récompenser les services exceptionnels rendus pour la libération de la France. Ordre, dont le destin était lié par la volonté même de son créateur à un événement historique majeur de notre histoire, il a cessé d'être attribué depuis janvier 1946.

1036 personnes, 5 communes et 18 unités combattantes ont eu l'honneur d'être admis dans cet ordre.

Au nom du principe d'égalité entre ses membres, réunis par une même aspiration patriotique, il n'existe qu'un seul degré dans l'ordre, celui de compagnon.

La Médaille militaire

La Médaille militaire, distinction la plus élevée parmi les décorations militaires (voir ci-dessous), se rapproche du fonctionnement d'un ordre. Créée en 1852 par le futur Napoléon III, elle est placée après l'ordre de la Libération dans le protocole.

Il a été créé par le général de Gaulle en 1963 pour permettre une meilleure hiérarchie des honneurs et une modernisation du système national de récompense. L'ordre national du Mérite se situe au 4^{ème} rang protocolaire,

après la Médaille militaire.

La Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

Créée par décret du président de la République du 12 juillet 2016, la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme a pour vocation de manifester l'hommage de la Nation aux personnes tuées, blessées ou séquestrées lors d'actes terroristes. Il s'agit d'une médaille particulière puisque, à l'inverse des autres décorations, elle n'est pas destinée à récompenser les services rendus à la nation par les récipiendaires.

Les dignitaires de la Légion d'honneur ont droit à des honneurs funèbres militaires à leurs obsèques.

Depuis le 1er septembre 2016, c'est ainsi l'ancien chef de l'état-major du président de la République, le général d'armée Benoît Puga, qui dirige l'institution. Il est le 33^{ème} grand chancelier de la Légion d'honneur.

2. Les décorations ministérielles

Les décorations militaires

Croix de guerre 1914-1918 avec palme

Croix de guerre 1914-1918, Croix de guerre 1939-1945, Croix de la valeur militaire, Croix de la résistance, Croix de guerre des TOE (Théâtre des Opérations Extérieures).

Ces médailles sont attribuées pour des citations, blessures de guerre ou présence effective au sein d'unités combattantes lors de conflits définis. Elles sont décernées sans distinction de grades militaires ou d'armées.

Les ordres ministériels

Ordre des Palmes académiques, ordre du Mérite agricole, ordre des Arts et lettres, ordre du Mérite maritime
Comme leur nom l'indique, ces ordres sont attribués spécifiquement par un ministère. En raison du caractère catégoriel des mérites récompensés, ils ne peuvent prétendre à représenter l'ensemble de la nation.

Lors de la création de l'ordre national du Mérite en 1963, ces ordres étaient appelés à disparaître, comme bon nombre d'ordres ministériels supprimés à cette occasion. Leur dimension historique les a préservés.

Les récompenses pour acte de courage et les médailles d'honneur ministérielles

Les décorations décernées pour actes de courage peuvent être assimilées à des citations de nature civile. Elles récompensent le secours porté aux personnes en danger, souvent au péril de la vie des récipiendaires.

Par exemple : Médaille d'honneur pour actes de courage et de dévouement, Médaille d'honneur des sapeurs-pompier, Médaille d'honneur du sauvetage en mer

Les autres médailles d'honneur sont, plus particulièrement, des médailles liées à une activité professionnelle ou sociale gérée par un ministère, elles sont généralement destinées à féliciter des personnes méritantes ayant accompli une certaine durée de services dans leur secteur d'activité.

Par exemple : Médaille d'honneur du travail, de la famille, de la jeunesse et des sports, Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Les médailles commémoratives

Ces médailles par nature militaires sont destinées à récompenser la participation sur un théâtre d'opérations, avec une fonction mémorielle importante. La première d'entre elles fut la Médaille de Sainte Hélène en 1857, destinée à honorer tous les survivants des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Par exemple : Médaille commémorative de la guerre 1939-1945, Médaille de la guerre d'Indochine, de Corée, Médaille commémorative française.